

## Tableau synthétique des concours de recrutement d'auditeurs de justice

Age : 50 ans et 5 mois maximum au 1er janvier de l'année du concours

Durée de la formation ENM : 31 mois

CONCOURS	Conditions		Public concerné	Épreuves écrites d'admissibilité	Épreuves orales d'admission
	Diplôme requis	Expérience professionnelle exigée			
<b>1<sup>er</sup> concours</b>	Bac + 4	Aucune	Tous publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Composition en connaissance et compréhension du monde contemporain - <b>coef 4</b></li> <li>. Composition de droit civil et procédure civile ou droit pénal et procédure pénale, au choix du jury - <b>coef 4</b></li> <li>. Cas pratique dans la matière autre que celle de la 2e épreuve - <b>coef 4</b></li> <li>. Note de synthèse - <b>coef 3</b></li> <li>. Épreuve de droit public portant sur 2 questions - <b>coef 2</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Anglais - <b>coef 2</b></li> <li>. Droit de l'UE, ou droit international privé ou droit administratif au choix du candidat - <b>coef 4</b></li> <li>. Droit social ou droit des affaires, au choix du candidat - <b>coef 4</b></li> <li>. Entretien avec le jury (exposé sur sujet tiré au sort + conversation)-<b>coef 6</b></li> <li>. Épreuve <b>facultative</b> de langue (allemand, espagnol, italien, arabe littéral) - <b>pts &gt;10</b></li> </ul>
<b>1<sup>er</sup> concours spécial " Talents"</b>	Bac + 4	Aucune	Personnes qui suivent ou ont suivi dans les quatre dernières années un cycle de <b>formation PREPA TALENTS ENM</b> ou <b>PREPA TALENTS figurant à l'annexe I</b> de l'arrêté du 5 aout 2021 <i>Ces candidats peuvent s'inscrire en parallèle au 1er concours</i>	Idem	Idem
<b>2<sup>ème</sup> concours</b>	Aucun	<b>4 ans de services publics au 1er janvier de l'année du concours</b> <small>(la période de formation menant à la titularisation n'est pas prise en compte)</small>	<b>Fonctionnaires</b> , militaires, autres agents de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics <b>En position</b> : d'activité, de détachement, de congé parental ou de service national <b>au 1er jour des épreuves</b> (fin mai)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Composition en connaissance et compréhension du monde contemporain - <b>coef 4</b></li> <li>. Cas pratique sur un sujet de droit civil et procédure civile - <b>coef 4</b></li> <li>. Cas pratique sur un sujet de droit pénal et procédure pénale - <b>coef 4</b></li> <li>. Note de synthèse - <b>coef 3</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Droit public - <b>coef 3</b></li> <li>. Droit social ou droit des affaires, au choix du candidat - <b>coef 3</b></li> <li>. Entretien avec le jury (exposé sur expérience pro + conversation)- <b>coef 6</b></li> <li>. Épreuve <b>facultative</b> de langue (anglais, allemand, espagnol, italien, arabe littéral) - <b>pts &gt;10</b></li> </ul>
<b>3<sup>ème</sup> concours</b>	Bac + 4	<b>4 ans</b> d'activité professionnelle ( au 1er jour des épreuves : fin mai/début juin) dans le domaine juridique, administratif, économique ou social <b>qualifiant particulièrement pour exercer les fonctions judiciaires</b>	Professionnels remplissant la condition d'activité qualifiante dans le secteur privé et/ou public	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Questions à Réponse Courte sur la matière non choisie au cas pratique - <b>coef 2</b></li> <li>. Cas pratique portant, au choix du candidat, sur un sujet de droit civil et procédure civile ou droit pénal et procédure pénale - <b>coef 3</b></li> <li>. Note de synthèse - <b>coef 3</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>.Entretien avec le jury avec exposé sur expérience professionnelle ou universitaire suivi d'une conversation sur parcours,motivation, réalisations, connaissance de l'organisation judiciaire, du statut et de la déontologie des magistrats <b>coef 7</b></li> <li>.Épreuve <b>facultative</b> de langue (anglais, allemand, espagnol, italien, arabe littéral)- <b>pts &gt;10</b></li> </ul>
	Docteurat en droit avec autre diplôme d'études supérieures	Aucune	Docteurs en droit	Idem avec possibilité d'être dispensé de l'épreuve de QRC (choix lors de l'inscription) <i>Dans ce cas les épreuves de cas pratique et de note de synthèse sont affectées du coef 4</i>	Idem